

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Langues, idées, sociétés

- Université de Rouen

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL)

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Langues, idées, sociétés* (LIS) est composé de deux spécialités :

- *Langues et aires culturelles* (LAC), à finalité recherche.
- *Langues étrangères appliquées au commerce international* (LEA), à finalité professionnelle.

La formation a lieu à l'Université de Rouen, sur le campus de Mont-Saint-Aignan.

Le cursus comprend un tronc commun fondé d'une part sur un cycle de conférences dont les problématiques sont applicables tant dans le domaine de la recherche que dans le monde de l'entreprise et d'autre part sur l'enseignement de l'informatique. Chaque spécialité dispense des enseignements spécifiques (par exemple droit et marketing en LEA *versus* des séminaires en LAC). L'importance de la formation en langues est l'élément fédérateur des deux spécialités.

La spécialité LEA se divise en deux parcours : *Anglais-espagnol* et *Anglais-allemand*.

La spécialité LAC propose cinq parcours disciplinaires (*Etudes anglaises - Espagnol- Philosophie- Etudes allemandes et autrichiennes - Lettres classiques*) et trois parcours transversaux (*Linguistique et traduction - Textes, Idées, représentations - Culture et société*).

Les enseignements sont proposés en présentiel et en distanciel. L'enseignement à distance (EAD) concerne la moitié des effectifs et se justifie par l'existence d'un public en activité professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Langues, idées, sociétés*, malgré les différences existant entre les deux spécialités qui la composent, a su se fédérer autour d'un certain nombre d'éléments communs tout en laissant aux deux spécialités les spécificités qui correspondent à leurs objectifs fondamentaux, c'est-à-dire la formation à la recherche pour la spécialité LAC et la professionnalisation pour la spécialité LEA. Les objectifs des deux spécialités sont bien définies, et la structure de la formation est en adéquation avec leurs objectifs. On soulignera cependant qu'il faudra veiller à ce que la complexité de la spécialité LAC ne nuise pas à sa lisibilité.

Fondamentalement, le master LIS s'appuie sur la place accordée à la formation en langues, bien qu'on manque d'informations sur la place de l'international.

Par ailleurs, le regroupement au sein d'une même mention permet à chacune des deux spécialités de bénéficier de certaines caractéristiques de l'autre : ainsi, la spécialité LAC propose un stage d'une durée de 15 jours (facultatif, en M1 S2), ce qui n'est pas habituel dans ce genre de formation. Les stages permettent à la spécialité LAC une certaine ouverture vers la professionnalisation alors que ce n'est pas sa vocation première. Symétriquement, la spécialité LEA assure un accès à la recherche grâce aux thématiques du tronc commun, ce qui peut donner lieu à des poursuites en troisième cycle, orientation remarquable, car peu courante après un master professionnel. La mention est adossée au laboratoire ERIAC (« Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles », EA 4705).

De fait, les deux spécialités ont un positionnement original aussi bien dans l'environnement universitaire régional que dans le milieu de l'entreprise. Les effectifs sont satisfaisants et en légère augmentation pour LEA. L'accès au marché de l'emploi après l'obtention du master LIS spécialité LEA est très satisfaisant étant donnée la conjoncture actuelle.

L'équipe enseignante est solide et bien structurée. La gestion de la mention est rigoureuse et le Conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle. On regrette que la spécialité LEA - qui souffre d'un réel sous-encadrement -

n'ait pas obtenu la création d'un poste de PAST (Professeur associé à temps partiel) et que les intervenants extérieurs ne puissent pas encadrer les stages en entreprise, ce qui allègerait la tâche des enseignants titulaires.

Points forts :

- Synergie entre les deux spécialités de la mention : préparation efficace aux domaines de la vie professionnelle visés par chacune des deux spécialités.
- Très bonne insertion professionnelle de la spécialité LEA.

Points faibles

- Sous-encadrement de l'équipe pédagogique en LEA.
- Faible lisibilité de la spécialité LAC.

Recommandations :

- Renforcement de l'équipe pédagogique de LEA.
- Recrutement d'un PAST, comme cela avait déjà été préconisé lors de la précédente évaluation AERES.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Les deux spécialités de la mention sont très différentes, mais la mention a réussi à construire un cursus en accord avec les objectifs de chacune, c'est-à-dire la recherche pour la spécialité LAC et la professionnalisation pour la spécialité LEA. La lisibilité de la spécialité LAC reste cependant complexe.
Environnement de la formation	Le positionnement dans l'environnement universitaire et entrepreneurial est tout à fait satisfaisant : l'ensemble de la mention est adossé à l'équipe d'accueil ERIAC et elle s'appuie en outre sur d'autres équipes de recherche de l'Université de Rouen. La spécialité LAC est profilée de manière originale par rapport à d'autres masters recherche comparables, dans la mesure où elle associe philosophie, langues et cultures anciennes, langues et cultures modernes. La spécialité LEA est reconnue au niveau régional et n'est pas en concurrence directe avec des formations équivalentes (master LEA de l'Université de Caen, Ecole de commerce NEOMA).
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est nombreuse, variée et bien structurée. 47 enseignants-chercheurs ou enseignants extérieurs et intervenants professionnels. La mention est gérée de façon rigoureuse : organigramme, modalités des réunions (ordinaires, conseil de spécialité, assemblée générale, conseil de perfectionnement). Cependant, la spécialité LEA est pilotée par un nombre manifestement insuffisant d'enseignants titulaires (trois pour une centaine d'étudiants). Les intervenants extérieurs sont très nombreux et proviennent d'horizons très divers : vacataires enseignant ailleurs, professionnels en activité dans le privé. Le renouvellement et la stabilisation de ce vivier d'intervenants extérieurs (dont certains sont étudiants) constituent certainement un problème pour les responsables de la formation, d'autant qu'il n'y a pas de poste de PAST.
Effectifs et résultats	Les effectifs de la spécialité LAC (environ une cinquantaine d'inscrits en M1) sont stables. Le taux d'échec est assez élevé, mais dans les moyennes nationales. Au moins un tiers des étudiants a besoin de deux ans pour valider le M1. Les données pour l'insertion professionnelle sont peu probantes (pas de réponse au questionnaire). Pour la spécialité LEA, les effectifs sont en augmentation (quasiment une centaine en 2014-2015), ce qui témoigne d'une attractivité forte. Elle s'explique par l'importance de l'enseignement à distance (plus de la moitié

	des inscrits), le bon taux de réussite, et par les débouchés réels à l'issue de la formation (bon taux d'emploi), dans des secteurs très variés (privé/public). 65 % des diplômés ont un emploi 18 mois après la formation dont 55 % en CDI. Les salaires sont plutôt satisfaisants. A 30 mois de la fin d'études, 100 % sont en emploi. Ces chiffres (source : OVE) sont fondés sur un taux de réponse d'environ 2/3 des enquêtés, ce qui est représentatif.
--	---

Place de la recherche	<p>La spécialité LAC fait une grande part à la recherche puisque la formation à la recherche est son objectif principal. La rédaction du mémoire a une grande importance, que reflètent les coefficients. Des activités scientifiques en lien avec les axes du laboratoire ERIAC (comptes rendus de journées de recherche, etc.) sont proposées aux étudiants, mais n'ont pas de caractère obligatoire. Le volume horaire total des enseignements en M2 (60h) est faible, même si ce choix est justifié par la volonté de laisser aux étudiants le temps d'élaborer leur mémoire de recherche.</p> <p>Mais la recherche n'est pas absente de la spécialité LEA, malgré son objectif professionnalisant : le contact avec la recherche est assuré par le biais des thématiques du tronc commun et il est possible de poursuivre en thèse de doctorat, même si les cas sont rares. Par ailleurs, le mémoire de M2 est rédigé dans une perspective de recherche en se fondant sur un corpus documentaire.</p>
Place de la professionnalisation	<p>En LEA, l'ensemble des enseignements est orienté vers la professionnalisation, mais il est très positif qu'en LAC, malgré l'orientation affirmée vers la recherche, la professionnalisation ne soit pas oubliée. En LEA, des enseignements relevant des sciences commerciales permettent une initiation aux pratiques professionnelles, et en LAC on valorise les compétences transversales acquises.</p> <p>Le dossier met en avant certains débouchés possibles (concours de l'enseignement type agrégation, concours administratifs). Les compétences transversales attendues après l'obtention du master LAC sont bien définies et les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en entreprise, ce qui est un élément original, en prise directe avec la professionnalisation. En LEA, les stages obligatoires, qui occupent une place importante, constituent une préparation à l'insertion professionnelle.</p>
Place des projets et stages	<p>La politique des stages pour l'ensemble de la mention est ambitieuse. Le stage facultatif de LAC se place en M1 S2 et est d'une durée de 15 jours. Une liste des entreprises et établissements où ont été réalisés les stages est fournie. Le rapport de stage donne lieu à soutenance devant un jury de trois à quatre personnes. En LEA, l'UE « Stages » comprend la préparation au projet professionnel. Les conventions en anglais correspondent au stage à l'étranger obligatoire pour les étudiants en présentiel. Le cursus prévoit deux stages de trois mois en M1 et un stage de six mois en M2. L'encadrement des stages constitue un lourd travail pour une équipe pédagogique déjà restreinte et les responsables regrettent que les vacataires professionnels ne puissent pas encadrer des stages.</p>
Place de l'international	<p>Les deux spécialités sont tournées vers l'international, mais les données précises font défaut. La spécialité LAC reçoit des étudiants ERASMUS entrants dans ses séminaires et propose des mobilités Erasmus sortantes et des postes de lecteurs. Il est fait mention d'un projet de partenariat avec l'Université de Galatasaray à Istanbul (Turquie). En LEA, un stage à l'étranger est obligatoire pour les étudiants en présentiel. Le dossier « International » annoncé par la spécialité LEA est absent.</p> <p>Il n'y a pas d'indication sur la certification en langues.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'admission se fait de droit sur titre de licence dans les disciplines concernées en LAC (selon les parcours dans la présentation de la formation) et en LEA pour les titulaires d'une licence LEA rouennaise. Une commission examine les autres cas, qu'il s'agisse d'étudiants d'autres universités françaises, candidatant par le biais de Campus France ou demandant une validation d'acquis. Une remise à niveau en Langue vivante 2 (LV2) est prévue. L'orientation active est pratiquée pour le stage. Des passerelles vers des formations au métier d'enseignant existent.</p> <p>En LAC, seules sont envisagées des passerelles entre parcours au sein de</p>

	<p>la spécialité, bien que les passerelles entre spécialités soient évoquées dans la présentation générale du master. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite particulier, mais un suivi individualisé des étudiants est favorisé par le bon taux d'encadrement.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'informatique est une matière du tronc commun, mais en outre, pour LEA, l'existence de la formation en présentiel et en EAD implique un recours important au numérique, par le biais de la plateforme Univerciticite. Pour les deux spécialités, l'usage des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) devrait être développé aussi dans les cours en présentiel. Les enseignants des deux spécialités peuvent s'appuyer sur la plateforme Univerciticite permettant la mise en ligne et l'autoévaluation. Des enseignants-tuteurs TICE assistent les étudiants pour les points techniques.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier manque de précisions en ce qui concerne l'évaluation des étudiants. Les préconisations générales du Conseil de Formation de la Vie Universitaire (CFVU) sont appliquées pour ce qui est du contrôle continu en présentiel.</p> <p>Pour la spécialité LAC, les modalités sont adaptées pour chaque UE, avec alternance entre dossiers de recherche/épreuves orales ou écrites. Mais on regrette par exemple que les exigences et les normes relatives au mémoire de recherche ne soient pas explicitées. L'ensemble est coordonné pour ménager une charge de travail cohérente et bien répartie sur les deux ans, ce qui constitue un point positif.</p> <p>Trois jurys se tiennent dans l'année, et ils sont préparés par des groupes de travail.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le Portefeuille des compétences a été mis en place à l'échelle du champ.</p> <p>En LEA, il fait partie de la préparation au stage, mais on manque d'informations.</p> <p>En LAC, un suivi de l'acquisition des compétences a été mis en place dans le cadre de l'évaluation de chaque UE, et les objectifs sont explicités (compétences spécifiques/transversales).</p>
Suivi des diplômés	<p>C'est l'Observatoire de la Vie Etudiante qui est chargé du suivi des diplômés. Le dossier est très incomplet pour le LAC. Pour LEA, le dossier fournit le détail des postes occupés. La création d'une amicale des anciens étudiants de l'UFR est envisagée et permettra l'obtention de données plus directes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un Conseil de perfectionnement existe depuis janvier 2015. Pour la spécialité LEA, il a pris le relai du conseil de master qui existait auparavant. Il est représentatif puisqu'il réunit des enseignants titulaires et vacataires, du personnel administratif (représentant du Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle, du service informatique), et des représentants des étudiants en nombre significatif (chaque parcours est représenté). Le résultat des discussions est pris en compte (organisation des enseignements, emplois du temps).</p> <p>L'évaluation par les étudiants est bien menée. Elle s'appuie sur les enquêtes menées aussi bien au niveau de l'université qu'au niveau de la mention. De plus, en LEA, les étudiants de M1 évaluent la formation par un questionnaire électronique anonyme, ce qui suscite le cas échéant des aménagements (tronc commun, stages).</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.